

**Zeitschrift:** Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

**Herausgeber:** Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

**Band:** 75 (1984)

**Heft:** 19

**Artikel:** Adaption structurelle et innovation

**Autor:** Hartmann, A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-904479>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Adaptation structurelle et innovation

A. Hartmann

Pour l'observateur de l'évolution des structures économiques de notre pays, la contraction qu'a subie notre industrie, considérée dans son ensemble, est étonnante. La dernière décennie a vu diminuer de plus d'un quart le nombre des exploitations industrielles et de plus d'un cinquième celui du personnel. Chaque année voit se fermer deux fois plus d'établissements industriels qu'il ne s'en crée.

L'analyse détaillée de ce processus, par branche industrielle, montre que le phénomène les a toutes atteintes, bien qu'à divers degrés. On relève les plus forts reculs avec -50% dans l'industrie horlogère, -40% dans le textile et l'habillement et -15% dans la métallurgie et la construction mécanique. Par contre, les industries chimique, énergétique et alimentaire sont relativement stables ou n'accusent qu'un léger fléchissement.

Le secteur tertiaire est parvenu à compenser une bonne part de la régression de l'emploi, grâce en particulier à l'extraordinaire expansion de l'administration, de l'enseignement, de la santé publique et des banques. Alors qu'en 1970 le nombre des travailleurs de l'industrie dépassait encore celui des prestations de service dans notre pays, le secteur secondaire n'occupe plus guère que 38% de la population active d'aujourd'hui contre 54% dans le secteur tertiaire.

Il est remarquable que cette régression numérique des entreprises industrielles et de leur personnel, loin d'avoir entraîné une réduction correspondante de la production industrielle considérée comme un tout, fait face - dans cette même décennie - à un confortable doublement du chiffre d'affaires des entreprises industrielles suisses et que cette valeur nominale se traduit quand même par un accroissement réel global de l'ordre de 10%. Cette évolution reflète l'augmentation réjouissante de la productivité de notre industrie. La comparaison avec les autres pays industriels montre une tendance analogue de la réforme des structures. Il est d'ailleurs surprenant de constater que la Suisse possède une moindre proportion de personnel de l'industrie que la Suède, les Pays-bas, la Belgique, la France, l'Italie, les Etats-Unis et même le Japon. Seules l'Autriche et l'Allemagne en ont une proportion légèrement supérieure. Voici donc le démenti de l'assertion connue qui voudrait que la Suisse, en tant que place financière, menace et supplante la Suisse du travail.

La régression du nombre des établissements industriels et de leur personnel ne manque pas de motifs. Outre l'évolution de l'économie mondiale et des techniques, la Suisse souffre en tout premier lieu de la dégradation du profit des entreprises. Ainsi, de 1974 à 1982, la marge brute d'autofinance-

ment («cash-flow») des 25 plus grandes entreprises suisses est tombée de 8,9% à 6,5%, rapportée au chiffre d'affaires, tandis que, pour la même période et les mêmes entreprises, le bénéfice net d'exercice baissait de 4,2% à 2,3% du chiffre d'affaires: la marge bénéficiaire a donc pratiquement chuté de moitié. En fait, la situation est encore pire. Abstraction faite de Nestlé et des trois entreprises de l'industrie chimique bâloise, qui tous quatre produisent en grande partie à l'étranger, il reste donc - des 25 plus grandes entreprises industrielles suisses - 21 grands noms de l'industrie à clore l'exercice avec une marge brute d'autofinancement probablement inférieure à 6% et un bénéfice net inférieur à 2%, toujours rapportés au chiffre d'affaires. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont dû puiser dans leurs réserves soit pour au moins équilibrer le bilan du dernier exercice, soit pour en améliorer le résultat. Tout juste deux centimes de gain par franc de produit des ventes, c'est nettement trop peu pour satisfaire à toutes les exigences qui grèvent maintenant l'industrie moderne, avec la recherche et le développement, l'ouverture de nouveaux marchés et l'extension des prestations sociales. Parallèlement à la situation déficiente du profit des entreprises, les réinvestissements de gains accusent aussi un net recul. Le rendement fiscal des sociétés industrielles de gains accusent aussi un net recul. Le rendement fiscal des sociétés industrielles par rapport au rendement fiscal global des impôts directs, fédéraux, cantonaux et municipaux s'est réduit d'un tiers depuis 1975.

En Suisse, les branches industrielles les plus touchées par cette évolution sont celles dont les produits ne présentent qu'une faible valeur ajoutée. Ceci s'applique particulièrement à notre industrie du textile et de l'habillement, à l'industrie horlogère ainsi qu'à l'indus-

Traduction de la conférence tenue à Lugano, le 25 août 1984, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association Suisse des Electriciens.

## Adresse de l'auteur

Alfred Hartmann, Dr en droit, Président du Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique S.A., Recherche et Développement, et de la Fondation Suisse pour la Recherche en Microtechnique, Aussichtstrasse 16, 8704 Herrliberg.

trie métallurgique, toutes des branches qui figurent dans la moitié inférieure du tableau de classement des industries par apport de valeur ajoutée par tête de travailleur.

Comme lieu d'implantation d'industries, la Suisse présente, par rapport à l'étranger, des avantages et des inconvénients qui peuvent, en partie, influencer considérablement sur ses structures industrielles. Du côté positif, on relève: la stabilité politique sociale et monétaire, le bon niveau d'instruction et de formation ainsi que la disponibilité de capitaux à des conditions avantageuses. L'autre plateau de la balance présente: l'exiguïté du marché intérieur, la longueur des voies d'exportation, le niveau relativement élevé des salaires et, sauf brève interruption, la réévaluation du franc suisse par rapport aux devises de nos principaux concurrents et clients. Le fait que notre industrie ne bénéficie pratiquement d'aucune barrière de protection, douanière au autre, a fortement favorisé son processus d'adaptation tout en empêchant de faire survivre – sur les fonds publics – des industries qui n'étaient plus compétitives. Ainsi, autrefois en pointe, l'industrie textile ne compte plus maintenant qu'un dixième de ses effectifs en personnel du début de ce siècle. L'industrie automobile a été abandonnée, en partie déjà avant la dernière guerre. Cette adaptation progressive à l'évolution des conditions économiques nous a épargné de nombreux problèmes structurels que divers pays industriels affrontent maintenant.

Comme mentionné plus haut, le secteur des prestations de services a heureusement pu absorber la majorité du personnel libéré par l'industrie. Pourtant, il ne faut pas se faire d'illusions: le processus de rétraction des industries existantes se poursuivra certainement. D'autre part, rien n'assure que le secteur tertiaire puisse absorber tout le personnel que l'industrie ne pourra plus employer. De plus en plus, le secteur des prestations de services en viendra à adopter les méthodes et moyens connus et mis en œuvre par l'industrie depuis des années pour accroître sa productivité. Le secteur tertiaire s'efforcera donc à son tour de réduire les dépenses de personnel, ceci en recourant au capital, aux appareils et aux machines.

Il serait tout aussi illusoire de se figurer une Suisse transformée intégralement en un Etat ne vivant que des prestations de services de ses banques,

assurances ou bureaux d'ingénierie ou autres et se consacrant exclusivement à la recherche et au développement pour vivre de droits de licence et redevances de ceux à qui il confierait la production industrielle. Une grande part des prestations de services n'est envisageable qu'en corrélation avec l'industrie. Dans pratiquement tous les domaines techniques, il ne saurait y avoir de recherches et de développement fructueux qu'en collaboration étroite avec l'industrie pour en assurer la fécondité mutuelle. Notre ère, de plus en plus marquée de l'empreinte du progrès technique, incite une grande partie de la jeunesse de notre pays à participer aux activités techniques et non plus à passer sa vie derrière un bureau. Nos étudiants se dirigent heureusement vers les écoles techniques supérieures, tandis que l'afflux aux portes des facultés de philosophie, de sociologie, d'ethnologie et de psychologie diminue.

La Suisse a bien aussi un autre motif de promouvoir sa production industrielle: le déficit de sa balance commerciale atteint régulièrement – avec quelque 6 à 11 milliards de francs – un niveau hors pair par rapport aux autres pays industriels européens. Les exportations ne couvrent guère que 80% à 90% des importations et notre déficit doit d'autant moins être sous-estimé que le kilogramme de marchandise exportée ne vaut plus que cinq fois le kilogramme de marchandise importée, alors qu'il en valait presque dix il y a vingt ans. Le déficit de notre balance commerciale atteint une quote part, par tête d'habitant, du même ordre de grandeur que celle des Etats-Unis, valeur mondialement estimée comme alarmante. Il est vrai que les exportations invisibles compensent actuellement le déficit du commerce extérieur, de sorte qu'à peu d'exceptions près, notre bilan annuel atteint finalement un excédent positif. Or le rendement de capitaux tend à prendre une part prépondérante dans ces exportations invisibles, ce qui n'est pas sans quelque danger, car cette source de recettes est affectée de hauts risques politiques et de transfert. En cas de difficultés internationales, ces créances glissent naturellement au dernier plan. Même les autres recettes, non directement liées à l'exportation, telles que les licences et le tourisme, sont plus menacées que le commerce extérieur par l'évolution économique et monétaire et par les mesures étatiques de restriction. La Suisse a donc tout motif

d'amender ses faiblesses structurelles et d'accroître son rendement industriel. Ceci n'implique pas seulement de créer les conditions de base permettant d'assurer la survie de l'industrie mais aussi de faciliter le lancement et la mise sur pieds de nouvelles entreprises.

Les pays disposant de vastes marchés intérieurs, d'accès direct aux voies maritimes et, pour certains, de propres richesses en matières premières sont de loin mieux placés que la Suisse pour fabriquer des produits de masse à faible valeur ajoutée. Notre pays a donc dû se concentrer sur des spécialités de valeur élevée. Pour couvrir les frais de la recherche et du développement de ces produits nous devons les commercialiser sur le marché mondial. Ceci ne vaut pas que pour les industries chimique et pharmaceutique, par exemple, mais tout aussi bien pour les machines et l'appareillage et même pour les ateliers de broderie. Cette politique peut être correcte pour notre pays nonobstant le fait que d'autres petits pays soumis à des conditions analogues à celles de la Suisse ont été à même d'assurer leur place au soleil avec des produits de série. Qu'il suffise de mentionner la Suède, souvent jugée avec un certain esprit critique en comparaison à notre économie, qui possède deux entreprises de construction automobile, moyennes certes mais très rentables.

Pour que notre industrie puisse défendre son rang dans la compétition internationale, il n'y a que peu d'options. Pour l'une ou l'autre raison, comme on vient de le voir, nous avons renoncé à de nombreuses activités industrielles. Il serait très difficile de s'introduire dans les secteurs où d'autres maîtrisent déjà le marché. Nous devons donc concentrer nos efforts à nous maintenir en tête partout où nous jouissons déjà de fortes positions sur le marché et aussi, tout spécialement, à mettre au point de nouveaux produits qui n'aient pas à affronter les marchés déjà saturés par d'autres concurrents. Les uns et les autres, tant les produits de pointe des domaines traditionnels que les nouveaux produits, requièrent l'application intensive des nouvelles technologies avancées. L'intégration rapide et extensive de ces dernières dans notre industrie en sera l'élément vital. Le tout récent rapport du «Club de Rome» sur la microélectronique dans notre société porte le titre «For better or for worse» («Pour le meilleur ou pour le pire») titre qui ne pourrait

mieux caractériser que l'application intensive de nouvelles technologies, dite aussi «troisième révolution industrielle», est indispensable à la survie de l'industrie suisse.

Les nouvelles technologies de pointe ne sont pas seulement des instruments d'accroissement de rendement et de productivité de produits existants mais tout autant la base de la plupart des nouvelles créations de l'industrie. Elles apportent aussi la réponse à la régression numérique du personnel des techniques classiques, ainsi qu'il ressort de la création de 20 millions de nouveaux emplois aux Etats-Unis au cours de la dernière décennie (dont 4 millions pendant les seuls derniers 18 mois), tandis que l'Europe subissait 2 millions de suppressions d'emplois. Alors que l'Europe supporte le plus grand nombre de chômeurs de son histoire, les Etats-Unis atteignent maintenant le plein emploi. Pourtant, les 500 plus grandes entreprises américaines n'ont, dans leur ensemble, pas créé de nouveaux emplois: les petites et moyennes entreprises ainsi que les fondations de nouvelles entreprises gagnent en importance. La plus forte proportion de nouveaux emplois provient précisément des nouvelles entreprises du secteur des technologies modernes. L'année dernière, huit sur dix des actions nouvelles placées aux Etats-Unis provenaient de jeunes entreprises du secteur des nouvelles technologies. Or, malgré le cours élevé du dollar, la compétitivité des produits de cette industrie en permet la commercialisation mondiale.

Par rapport aux Etats-Unis et au Japon, l'Europe – et par conséquent la Suisse – a pris un retard incontestable dans l'exploitation des nouvelles technologies. Les gouvernements européens ont trop longtemps dispersé leurs moyens en soutien étatique à l'industrie traditionnelle, partiellement dépassée ou pléthorique, sans d'abord vouloir savoir ou s'avouer que leur contribution au maintien de structures économiques fossiles détruirait plus d'emplois qu'il n'en créerait. Le souci du prestige national, orienté en premier lieu vers la sauvegarde du marché national, a fait oublier que le marché mondial est décisif pour la mise en valeur des nouvelles technologies. Ce n'est donc qu'avec un certain retard que les gouvernements européens se sont rendu compte que le rattrapage du retard sur les Etats-Unis et le Japon en matière de technologie de pointe exigerait de jouer son va-tout. La dé-

marche est maintenant engagée tant sur le plan national que sur celui de la Communauté Economique Européenne.

L'industrie de l'Europe occidentale ne souffre nullement d'arriération en matière d'idées créatrices d'innovation: elle devrait donc pouvoir courir sa chance. Le budget de recherche et de développement des pays industriels de l'Europe occidentale est de l'ordre de grandeur de celui des Etats-Unis; il dépasse même légèrement celui du Japon. La récente rencontre au sommet des chefs d'Etat de la Communauté Economique Européenne a décidé un effort collectif pour promouvoir les nouvelles technologies en Europe occidentale. Toutes les grandes nations d'Europe occidentale mettent d'importantes sommes à la disposition de cet objectif. Ainsi, la République fédérale d'Allemagne vient d'autoriser, il n'y a que quelques semaines, un crédit de l'ordre de trois milliards de DM pour lancer un plan quinquennal des technologies de l'information. Ce projet ambitieux s'appuie essentiellement sur la participation d'entreprises privées. De son côté, la France a mis sur pied un programme analogue. La balance du commerce extérieur confirme la nécessité de cet effort. En 1978, la Communauté Economique Européenne bénéficiait encore d'un excédent de 500 millions de \$ US sur ses exportations de produits de haute technologie; cette situation s'est dramatiquement inversée depuis et, en 1982, ce même domaine accuse un déficit de dix milliards de \$ US principalement à l'égard du Japon et des Etats-Unis. Avec une part de 80% du marché, les Etats-Unis et le Japon ont la haute main dans le domaine des microprocesseurs électroniques, tandis que l'Europe occidentale doit se satisfaire d'un modeste 10% de la production globale. Le succès de tous ces efforts dépendra toutefois de la mesure dans laquelle l'Europe parviendra à éliminer ses barrières extra-douanières et à constituer un véritable marché libre d'Europe occidentale. Cette évolution sera également décisive pour notre propre industrie.

Quelle est la place de la Suisse dans ce processus? La comparaison avec d'autres pays industriels nous montre que nous traînons, nous aussi, à l'arrière-garde des nouvelles technologies de pointe. Il en existe diverses causes. Pendant trop longtemps, certaines branches industrielles ont joui d'une position si favorable sur le marché que

rien ne les incitait à intégrer la microélectronique dans leurs produits traditionnels ni à créer de nouveaux produits à base de technologie moderne de pointe. Notre industrie horlogère en est le plus évident et le plus grave exemple, bien qu'elle ne soit pas le seul. Très favorablement placée naguère, notre industrie des machines à calculer a subi un sort analogue. Nos grandes écoles techniques, hier encore à la tête de la recherche dans le domaine des semi-conducteurs ont été victimes du plafonnement de personnel et de restrictions budgétaires d'il y a dix ans. Les deux sections de microélectronique des Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne ont été les principales victimes. En effet, les écoles polytechniques n'étaient pas en état de modifier leurs priorités ou de se rééquilibrer à si bref délai. Aussi l'industrie suisse manque-t-elle maintenant de spécialistes nationaux en suffisance pour ses besoins, et les services de recherche et de développement de microélectronique et d'optoélectronique sont-ils contraints de recruter le personnel compétent principalement à l'étranger.

A l'initiative de la Société suisse de microtechnique, 1978 a vu naître à Neuchâtel la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique avec mission d'y concentrer ce qui touche à l'équipement et à l'instrumentation nécessaires à la recherche au niveau des hautes écoles. L'année dernière, la fondation et les deux autres laboratoires de microtechnique déjà implantés à Neuchâtel – le Laboratoire suisse de recherches horlogères et le Centre électronique horloger – décidèrent de réunir leurs laboratoires de recherche en vue de faciliter l'amélioration des structures existantes et de mieux adapter encore le programme de recherche et de développement aux besoins de notre industrie. Le but est de créer à Neuchâtel un Centre de référence dans les domaines de la microélectronique, de l'optoélectronique, de la micromécanique et des capteurs. Récemment, le Parlement suisse a apporté son appui à cette initiative en allouant aux nouveaux laboratoires de Neuchâtel pour quatre ans une subvention annuelle de 10 millions de francs, non toutefois sans soulever l'opposition de certains milieux qui y voyaient une aide cachée à l'industrie. Le travail de la Commission pour la promotion de la recherche scientifique, commission dont les contributions soutiennent en premier lieu les projets de recherche du

domaine des nouvelles technologies, mérite bien ici un éloge. Le programme national de recherche N° 13 tend dans la même direction. La garantie du risque d'innovation, quoi que l'on puisse en penser, était aussi une impulsion en faveur de la promotion des nouvelles technologies et de leur intégration dans notre pays.

Tant en Suisse que dans les autres pays d'Europe occidentale, tous ces efforts n'aboutiront que pour autant que seront simultanément satisfaites ou créées certaines conditions de base. Je mentionnerai surtout trois points sur lesquels notre pays accuse un retard.

1. De larges secteurs de notre société montrent encore des préventions si ce n'est de la méfiance à l'égard des nouvelles technologies. Cela vaut peut-être moins dans le monde du travail que chez les intellectuels, les politiciens et dans le milieu syndical, en partie par crainte de voir l'ordinateur supplanter l'homme en partie par l'appréhension systématique des vertus face à l'emprise de la technique à laquelle on impute de menacer les qualités humaines bien qu'au contraire elles reposent sur la technologie. Or, comme les nouvelles technologies sont la condition préalable de notre survie économique et le seul moyen de garantir notre standard de vie élevé, nous devrions tous avoir à leur égard une attitude favorable. Il conviendrait donc, entre autres, de familiariser nos enfants avec la microélectronique et les ordinateurs dès la scolarisation primaire et secondaire... à condition bien sûr de disposer d'un corps enseignant apte à manier les nouveaux instruments. Au printemps, le gouvernement britannique de Madame Thatcher a débloqué quelque soixante millions de francs pour doter d'ordinateurs toutes les écoles. Un petit ordinateur d'une extraordinaire capacité, tel que le Sinclair-Spectrum bien connu, ne coûte guère que 700 francs en magasin. Avec soixante millions de francs, le gouvernement britannique a pu répartir quelque 100 000 ordinateurs de ce genre dans les écoles. Si la Suisse investissait en ordinateurs 1% de son budget annuel de recherche et d'instruction publique de dix milliards, ses écoles aussi disposeraient de plusieurs petits ordinateurs chacune. Qui, ayant chez soi des enfants d'âge scolaire, ne connaît la facilité et l'enthousiasme qu'ils apportent à se familiariser avec les nouvelles technologies et à les assimiler? C'est donc bien la base primordiale de l'intégration de la

microélectronique dans toutes nos activités futures.

2. J'ai déjà mentionné le travail de pionnier qu'assument surtout les petites et les jeunes entreprises dans le domaine des nouvelles technologies. Tandis que les grandes entreprises ont besoin de nouvelles technologies pour perfectionner leurs produits et en rationaliser la fabrication, diverses raisons leur rendent difficile la création de nouveaux produits dans de nouveaux domaines: souvent ce sont les spécialistes qui manquent, la lourdeur des structures ou encore l'absence de canaux de commercialisation et de la nécessité de prospecter une nouvelle clientèle. Paradoxalement, la création de nouveaux produits semble comporter des risques disproportionnés voire trop gros pour la grande entreprise! L'exemple des Etats-Unis et du Japon l'a déjà montré: ce sont précisément les petites entreprises qui sont prêtes à affronter les risques inhérents aux nouveaux produits. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que le manque de moyens peut les contraindre à abandonner des projets. Le fait qu'elles sont souvent absorbées par de plus grandes entreprises lorsqu'elles ont un certain succès n'est pas à considérer comme un inconvénient purement négatif: le plus souvent, le passage aux mains d'une société plus puissante apporte une contribution décisive par la capacité de production de masse, par l'existence d'un réseau mondial de commercialisation ou encore par l'expérience industrielle acquise.

3. Une autre faiblesse de la structure économique suisse réside en la modeste incitation de l'esprit d'entreprise. Notre penchant au perfectionnisme administratif, la notion tant vantée de patronat social, notre tendance à nous assurer et nous protéger contre tous les risques ainsi que notre fiscalité égalitaire n'encouragent nullement l'esprit d'entreprise. L'attrait de fonder une entreprise et d'en assumer le travail et les risques n'est pas précisément grand. Toutes ses promesses de simplification et de rationalisation n'empêchent pas la Confédération d'édicter, une année dans l'autre quelque deux mille pages de nouvelles lois et ordonnances dont la moitié finit, quelque jour ou quelque part, par toucher l'entrepreneur. L'entrepreneur qui tombe en difficulté ou doit liquider son affaire ne peut s'attendre qu'à une sorte de mise au pilori. Dès que le jeune entrepreneur embauche trois collaborateurs, le voilà contraint d'endosser une

lourde armure de sécurité sociale. La Suisse ignore tout de la stimulation que pourrait apporter une dérogation à l'impénétrable maquis de prescriptions toujours plus restrictives. Bien au contraire, le perfectionnisme fleurit de plus belle.

Contrairement à une opinion très répandue, la Suisse n'est guère qu'en situation moyenne pour le financement et la fiscalité. Il y a beau temps que la légende de la Suisse-paradis-fiscal a perdu toute réalité: une vaste étude, menée par l'Institut Battelle au titre du programme national de recherche No 9, sur la diffusion des nouvelles technologies en Suisse, l'a bien montré. Tandis que les anciennes entreprises à forte composante de capital sont en effet assez modiquement imposées, les succès des jeunes entreprises subissent un des taux d'imposition les plus élevés du monde. Ce sont précisément ces nouveaux arrivants qui auraient le plus besoin de garder leurs profits pour assurer leur croissance par autofinancement. Autrefois, le canton d'Argovie avait une loi fiscale qui ne frappait que les dividendes distribués par les sociétés par actions sans toucher à la part demeurée au sein de l'entreprise. Cette loi a contribué d'une façon exemplaire à l'industrialisation de ce canton: il a suffi de l'euphorie de la haute conjoncture pour la faire abroger. Une telle loi ne manquerait pas aujourd'hui de faciliter considérablement le démarrage de nouvelles entreprises. Si l'on se plaint de manquer de capital à risques pour l'industrie suisse, la faute en incombe surtout à notre législation fiscale. Pourtant, proportionnellement à sa taille, la Suisse dispose de capitaux à risques plus qu'aucun autre pays. Cela ressort par exemple de la quantité de capital à risque qui prend annuellement le chemin de l'Amérique. Le succès d'un jeune entrepreneur est un enrichissement pour l'économie et le pays. Nos autorités fiscales devraient bien le reconnaître. Cela frise vraiment la schizophrénie de voir un département fédéral proposer une garantie du risque à l'investissement pour encourager la fondation de nouvelles entreprises tandis que, sous la même coupole fédérale, un autre département propose un impôt de participation qui garantit à l'entrepreneur qu'en cas de vente d'une entreprise prospère l'Etat confisquera plus de la moitié de la plus-value.

Si seulement nos autorités avaient le courage de privilégier la fondation

---

d'entreprises, comme cela se pratique aux Etats-Unis, par quelque dérogation temporaire à de nombreuses prescriptions administratives ainsi que par un statut fiscal adéquat au risque élevé de l'entreprise et aux chances d'avenir! Si par exemple, toujours à l'imitation de ce qui est en partie possible aux Etats-Unis, l'on pouvait en cas de pertes déduire des rentrées le capital à risques, alors on ne trouverait pas seulement des entrepreneurs en Suisse mais aussi l'indispensable capital à risques. Il règnerait alors un climat favorable à l'éclosion de nouvelles entreprises. Une politique fiscale mesquine ne tourne finalement pas à l'avantage du fisc puisqu'elle ne fait guère que gêner ou rendre impossible la mise sur

ped de futurs contribuables. Introduire une certaine générosité fiscale à l'égard des jeunes entreprises et de leurs bailleurs de fonds, ne jouerait pas seulement dans l'intérêt à long terme de notre développement économique global mais aussi en faveur du trésor public. Un ministre, compétent en finances entre autres matières, a excellemment mis cette vérité en sentence: «Pour attirer un riche flux vers toi laisses-en richement jouir les autres.» Ce ministre de la cour de Weimar avait il y a quelque deux cents ans demandé de Berne un crédit qu'il obtint. Son nom: Johann Wolfgang von Goethe, un partisan de ma thèse sans doute au-dessus de tout soupçon.

L'avenir de notre pays et de son in-

dustrie dépend de la rapidité de l'intégration des nouvelles technologies de pointe. C'est à nous et aux autorités de ce pays qu'il appartient d'améliorer les conditions pour vaincre le retard engendré par diverses circonstances et de faire montrer de courage civique là où l'avenir est en cause. En particulier nous devons avoir le courage de nous distancer du perfectionnisme administratif et de l'égalitarisme fiscal. Ne nous faisons pourtant pas d'illusions sur l'introduction d'allègements fiscaux de nature à accélérer la mise en œuvre de nouvelles technologies, mais restons tout de même optimistes et souvenons-nous du mot de Friedrich Rückert: «Même si ton espérance a été déçue, ne cesse jamais d'espérer.»